

Burundi : la CNIDH appelle à un langage apaisant et rassurant

@rib News, 23/05/2016 – Source XinhuaLe président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme au Burundi (CNIDH), Jean Baptiste Baribonekeza, a déploré le langage et les discours tenus ces derniers temps par certains Burundais de catégories différentes et les a invités à se corriger par l'usage d'un langage apaisant rassurant. "La CNIDH déplore le discours dur et belliqueux ainsi que la surenchère utilisés par certains partis politiques, organisations et acteurs qui visent à ternir l'image de leurs adversaires politiques en vue de les disqualifier, accusant dans le sillage la haine et les clivages ethniques", a déclaré M. Baribonekeza au cours d'un récent point de presse à Bujumbura.

Il a cet effet appelé tous les partis au jeu politique en cours "de tenir un langage apaisant et rassurant la population et permettant de rapprocher les positions des uns et des autres". Il a également condamné ceux qui diffusent des informations non vérifiées, non équilibrées, exagérées et parfois mensongères et qui sont ensuite relayées par ces individus, médias et organisations, surtout que ces informations "concernent l'évolution de la situation sécuritaire et des droits de l'homme au Burundi". Le Président de la CNIDH a particulièrement condamné les activités de lynchage médiatique. "La CNIDH condamne particulièrement les activités de lynchage médiatique qui, très souvent, aboutissent aux actes de lynchage physique de certaines personnes, notamment au sein des forces de défense et de sécurité", a-t-il indiqué. Un autre clin d'oeil a été orienté vers les gens qui veulent diviser les corps de défense et de sécurité, gage de la stabilité institutionnelle, de la sécurité pour tous et rempart national contre les massacres interethniques. "La CNIDH déplore que plus d'une décennie depuis l'intégration des ex-mouvements armés et de la création de la Force de Défense Nationale (FDN), certains acteurs insistent pour continuer à qualifier les membres de la FDN et de la Police Nationale d'ex-FAB (Forces Armées Burundaises) et d'ex-PMPA (Partis et Mouvements Politiques Armés)", a déploré M. Baribonekeza. Il a alors exhorté le gouvernement du Burundi et le haut commandement de l'armée et de la police nationale à user de leur autorité et de leur légitimité afin d'assurer l'unité au sein des membres des corps de défense et de sécurité et exhorté les membres de ces corps à ne pas céder à la tentative de les diviser dans l'objectif de saper les fondements de l'Etat et les acquis du peuple burundais en matière de défense et de sécurité collective". Créée en 2011, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme est une institution étatique qui bénéficie de toute l'assistance dont elle a besoin et sans qu'elle subisse d'aucune injonction de qui qu'il soit.